



EXPERT (E) EN ETUDES ET DEVELOPPEMENT DU SI certification professionnelle inscrite au RNCP à niveau 7 par arrêté du 30 août 2016 avec parution au JO du 7 septembre 2016

RESUME DES REGLES D'OBTENTION DE LE CERTIFICATION

Les objectifs de cette formation de 2 ans sont :

Former des expert (e)s aptes à participer à des projets de développement d'envergure, et à diriger efficacement une équipe. Dans ce but, elle se concentre sur la conception et le développement d'architectures, en mettant l'accent sur la qualité méthodologique et technique. L'expert peut intervenir à tous les niveaux du projet, de l'analyse des besoins à la mise en production en passant par l'architecture, la conception, le développement, l'administration et les tests. De cette polyvalence résulte leur capacité d'écoute, leur aptitude à développer une vision stratégique, la veille technologique qu'ils assurent et leur expertise technique pointue.

A l'issue de la formation les apprenants seront capables de :

- Analyser le besoin d'un client
- Participer et concevoir des cahiers des charges
- Déployer, administrer, architecturer, maintenir, implémenter et développer le SI
- Piloter un projet informatique"

Les modalités d'obtention de la certification :

3 blocs de compétences correspondant chacun à une activité sont à valider

BLOC 1 : Analyser un SI et Concevoir des améliorations avec 3 compétences clefs à valider

- Auditer l'architecture des couches fonctionnelles et organisationnelles (Vision métier)
- Auditer les couches techniques (vision architecture)
- Concevoir des scénari d'amélioration ou d'évolution du nouveau SI
- Communiquer à l'écrit et à l'oral (compétence transversale à la certification)

Ces compétences seront évaluées au travers de l'épreuve suivante :

Présentation orale de l'évaluation d'un Système d'Information relatif à une entreprise. Travail de réflexion à partir d'une étude de cas portant sur l'analyse et la conception d'amélioration, d'évolution du SI donnant lieu à la rédaction d'un powerpoint.

Durée : 3,5H Suivi d'une Présentation Orale de 20 mn - Questions /Réponses : 10 mn

BLOC 2 : Maîtriser la méthodologie et la gestion d'un projet : Piloter un projet depuis la rédaction du contexte en passant par la rédaction du cahier des charges jusqu'à la livraison finale en intégrant des aspects liés à la sécurité.

Avec 9 compétences clefs à valider

- Elaborer un contexte global du projet (Type schéma directeur)
- Elaborer et valider le cahier des charges
- Evaluer la charge, les coûts et les délais d'un projet – Evaluer les risques
- Planifier, mettre en œuvre le projet selon 2 méthodologies : cycle en V et Méthode Agile

- Gérer les ressources humaines du projet
- Recetter et livrer le projet
- Communiquer à l'écrit et à l'oral (compétence transversale à la certification)
- Communiquer en langue anglaise

Ces compétences seront évaluées au travers des 2 épreuves suivantes :

Epreuve 1 : Réalisation de 2 projets informatiques annuels portant chacun sur une méthodologie différente de gestion de projet (Cycle en V et Agile)

Ces projets organisés tout au long des 2 années, donneront lieu à un certain nombre de jalons, dont pour chacun, un jalon de soutenance finale devant un jury avec 30 minutes minimum de présentation orale du projet, 20 minutes d'entretien technique et 10 minutes de questionnement complémentaire portant entre autre sur le savoir être par rapport au métier. Cette soutenance s'appuiera sur un dossier projet constitué des preuves et de la description de la mise en œuvre des différentes compétences (30 à 40 pages)

Epreuve 2 : Dimensionnement d'un projet informatique au travers de la réponse à une Appel d'Offre

A partir d'un AO tiré du BOAMP, l'apprenant fournit un dossier écrit de réponse à cet AO en prenant soin de décrire et justifier la partie dimensionnement de la charge, des coûts, des délais, Durée de l'épreuve : 7 heures

BLOC 3 : Maintenir en condition opérationnelle le SI pour garantir un niveau de qualité de services aux utilisateurs et la sécurité des services

Avec 4 compétences clefs à valider

- Identifier, Analyser et Résoudre un problème complexe
- Maintenir la performance et la qualité du SI
- Sécuriser le SI
- Assurer la continuité d'activité
- Communiquer à l'écrit et à l'oral (compétence transversale à la certification)

Une seule Epreuve liée à la rédaction et soutenance orale d'un mémoire répondant à la problématique générale « Quel métier après un cycle d'ingénierie en alternance ». Qui comprendra une partie descriptive des compétences techniques acquises au travers de la résolution d'une problématique technique lié à un incident, à un problème identifié, décrivant l'analyse et la mise en œuvre des choix, sans que cela corresponde à un rapport de stage. Cette partie sera complétée par l'analyse liée à votre projet professionnel.

Dossier de 60 pages minimum (40 pages pour la partie résolution d'une problématique) et 20 pages pour la partie projet pro. Soutenance orale devant un jury d'une durée de 30 minutes, et 20 minutes d'entretien.